

Guide essentiel du génealogiste débutant

Pour apprendre à lire, comprendre et
exploiter les archives,
avec méthode et simplicité.

**Méthodes • Exemples • Organisation • Bonnes
pratiques**

Andrée Sanchez-Garcia

À Ophélie, Maxime et Éloïse,
pour ce que vous êtes,
pour ce que vous m'inspirez,
et pour tout ce que vous me poussez à transmettre.

TO-DO LIST – Bien débuter sa généalogie

Préparer

- Noter ce que je sais déjà
- Rassembler photos & documents
- Poser quelques questions aux proches

Démarrer

- Choisir un ancêtre / une branche
- Trouver les actes : N – M – D
- Lire les actes en entier

Comprendre

- Nom, lieu, date
- Témoins & professions
- Mentions marginales
- Écriture & abréviations

Organiser

- Classer & sauvegarder
- Noter les sources
- Utiliser une numérotation (Sosa / d'Aboville)

Explorer

- Registres paroissiaux
- Recensements
- Tables décennales
- Registres militaires

Contacter

- Mairies
- Archives
- Fournir infos essentielles
- Rester poli

Avancer

- Une branche à la fois
- Vérifier les incohérences
- Croiser les sources
- Noter les hypothèses

Transmettre

- Ajouter anecdotes & lieux
- Écrire un petit récit
- Partager avec la famille

SOMMAIRE

Introduction

Pourquoi transmettre

Comment utiliser ce guide

Comprendre les actes d'état civil

- Actes de naissance
- Actes de mariage
- Actes de décès
- Mentions marginales
- Cas particuliers
- Lire les écritures anciennes
- Abréviations utiles
- Le calendrier révolutionnaire

Construire et présenter son arbre

- Notation Sosa
- Numérotation d'Aboville
- Présenter un arbre à 3, 4, 5 générations
- Comprendre les fratries et branches

Rédiger, citer, classe

- Méthode simple pour organiser
- Comment citer une source
- Construire une fiche ancêtre
- Sauvegarder et sécuriser ses données

Modèles & outils pratiques

- Modèle de mail (France)
- Modèle UK – Modèle Amérique du Nord
- Liens officiels : FranceArchives, ANOM, Mémoire des hommes

Annexes

- QR Code utiles
- Portail des Archives départementales
- Liste condensée des départements

Liens officiels

- FranceArchives
- ANOM
- Mémoire des Hommes

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnée dans la création de ce manuel : celles qui ont relu, conseillé, encouragé, ou simplement soutenu ce travail.

Leurs retours et leur regard extérieur ont permis d'affiner le contenu et de garantir un ensemble cohérent et précis. Ce guide reflète une volonté de transmettre une méthode fiable et accessible, appuyée par des échanges et un accompagnement constants.

À toutes celles et ceux qui ont contribué à ce cheminement, je souhaite exprimer ma sincère gratitude.

INTRODUCTION

Quand j'ai commencé la généalogie, je pensais que retrouver mes ancêtres serait simple : quelques recherches, deux actes... et l'affaire serait pliée.

Évidemment, j'ai vite compris que ce n'était pas exactement comme dans les séries télé.

Entre les dates impossibles, les homonymes qui pullulent, les actes illisibles, les registres rangés à la "logique 1830" et les administrations fermées pile quand on en a besoin... j'ai découvert que la généalogie pouvait devenir un vrai parcours du combattant.

Et quand j'ai voulu chercher à l'étranger, c'était encore mieux : nouveaux pays, nouveaux termes, nouveau système de classement... et zéro mode d'emploi.

On navigue à l'instinct, parfois même à la prière.

Mais malgré tout ça, on continue. Parce qu'une fois que la généalogie vous attrape, elle ne vous lâche plus : le virus est là, et chaque découverte donne envie d'aller encore plus loin.

C'est pour cela que j'ai conçu ce manuel avec soin, spécialement pour les néophytes que la généalogie intrigue, mais qui ne savent pas par où commencer.

Un guide clair, structuré et pratique, né de mon expérience réelle, pour accompagner pas à pas celles et ceux qui veulent se lancer sans se perdre.

Si ces pages peuvent vous éviter quelques détours, vous faire gagner du temps et vous aider à avancer avec plaisir, alors il aura rempli sa mission.

Bienvenue dans la grande aventure des ancêtres.

Les archives à la portée de tous

Comprendre où chercher, quoi trouver, et comment
débuter sa recherche généalogique.

*Ce guide pratique a été conçu pour accompagner les généalogistes en herbe.
Vous y découvrirez où chercher vos ancêtres, comment comprendre la
logique des archives,
et quelles sont les règles de consultation selon la nature des documents.
Illustré d'exemples concrets, il vous aidera à avancer pas à pas,
sans vous perdre dans les méandres des registres anciens*



Comprendre les archives françaises

(partie 1)

Avant de se lancer dans la recherche, il faut savoir où dorment les traces du passé.

En France, la conservation des documents officiels s'organise à plusieurs niveaux. Chaque échelon détient ses propres trésors – parfois bien cachés.

Les archives communales sont la mémoire vivante de nos villages et de nos villes. On y retrouve les registres d'état civil récents – naissances, mariages, décès – mais aussi les listes électorales, les recensements de population, et les délibérations municipales. Ces registres racontent le quotidien de la communauté, la trace administrative de vies souvent modestes, mais toujours précieuses.

À noter : les registres d'état civil de moins de 75 ans ne sont pas librement consultables. Pour y accéder, il faut en faire la demande officielle à la mairie concernée.

Les archives départementales, elles, sont une véritable mine d'or. C'est là que se conservent les registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépultures) d'avant 1792, puis les registres d'état civil postérieurs à cette date. On y trouve aussi les tables décennales – ces listes pratiques regroupant les actes par période de dix ans – ainsi que les matricules militaires, les plans cadastraux et les registres hypothécaires.

La plupart des départements proposent aujourd'hui un accès en ligne gratuit : de quoi voyager dans le temps depuis son salon.

 *Astuce : Commence toujours ta recherche par le niveau le plus local (la commune), puis élargis au département. C'est souvent dans les registres les plus proches du terrain que dorment les pépites.*

Comprendre les archives françaises

(partie 2)



Une fois les bases locales explorées, il faut savoir franchir un cap : celui des grands fonds nationaux et des archives spécialisées.

Les archives nationales conservent les documents produits par l'État. On y trouve les dossiers de fonctionnaires, les demandes de naturalisation, les archives judiciaires ou politiques, mais aussi les fonds des anciens ministères.

Le site FranceArchives.gouv.fr centralise les inventaires et permet de repérer où consulter un dossier précis — une aide précieuse quand les institutions se multiplient.

Les archives spécialisées et d'outre-mer complètent l'ensemble. Les Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), par exemple, conservent les dossiers des émigrés, les registres d'état civil des anciennes colonies et les carrières administratives de ceux partis loin du continent.

Les archives diocésaines abritent encore certains registres religieux non versés aux archives publiques. Enfin, le Service historique de la Défense regroupe les dossiers militaires : officiers, marins, résistants, médaillés... une autre manière d'approcher l'histoire familiale.

 Astuce : Note toujours le niveau d'archive d'où provient un document (communal, départemental, national). Cela t'évitera de chercher deux fois le même acte au mauvais endroit.

Consulter et comprendre les registres



Chaque acte raconte une histoire, encore faut-il savoir l'entendre.

Les registres sont la base de toute recherche généalogique.

Ils témoignent des naissances, mariages, décès — mais aussi des signatures, des témoins, des petites phrases laissées par les curés, puis les maires, au fil du temps.

Savoir les lire, c'est apprendre une langue ancienne faite d'encre, de formules et d'habitudes locales.

💡 *Les registres paroissiaux (avant 1792)*

Tenus par les prêtres, ils enregistrent baptêmes, mariages et sépultures.

Ces registres débutent en général entre 1660 et 1690, parfois plus tôt selon les paroisses.

💡 **À savoir :**

Avant la Révolution, les actes sont religieux, pas civils — il n'y a donc pas de “table décennale”.

Pour retrouver un baptême de 1721, il faut parcourir manuellement le registre du curé, souvent année par année.

💡 **Indices précieux :**

Les parrains et marraines sont souvent des proches ou futurs conjoints.

La formule d'écriture change selon le prêtre : certains notent l'âge exact, d'autres non.

Le lieu-dit mentionné aide à situer la branche familiale sur la commune.

⚠️ Les registres sont parfois lacunaires : guerres, incendies, humidité ou simple négligence.

Toujours vérifier s'il existe une copie du greffe, souvent conservée à part.



Consulter et comprendre les registres

*Après la Révolution, les registres deviennent actes civils, tenus en double exemplaire.
Un en mairie, l'autre au tribunal du canton (puis transféré aux Archives).*

Chaque acte comporte désormais des mentions légales précises :
Date et lieu exacts,
Identité des parents,
Témoins,
Et plus tard, les mentions marginales : mariage, divorce, décès.

 Exemple concret :

Dans un acte de naissance de 1850, seules les données de base figurent. Si une mention "époux de..." ou "décédé à..." apparaît, c'est une mise à jour ajoutée bien plus tard, lors du mariage ou du décès.

Ces ajouts permettent souvent de retracer un événement postérieur sans consulter tout le registre.

Les mentions marginales : ces petites notes qui changent tout



Pendant longtemps, les actes de naissance, de mariage ou de décès étaient figés dans le temps.

Une fois inscrits dans le registre, plus personne n'y touchait. Il fallait donc feuilleter plusieurs volumes pour suivre le fil d'une vie.

Mais à la fin du XIX^e siècle, l'administration a compris qu'il serait bien plus pratique d'ajouter, directement dans la marge, les grands événements qui jalonnent une existence.

Peu à peu, ces ajouts deviennent des mentions marginales, et finissent par être rendus obligatoires.

Dès **1897**, on note sur les actes de naissance la date et le lieu du mariage.

En **1939**, on y ajoute les divorces, puis, à partir de **1945**, les décès.

Plus tard viendront les mentions de reconnaissance d'enfants, d'adoption plénière ou encore de changement de nom.

Ces petites phrases, ajoutées parfois des décennies après la rédaction d'un acte, sont de véritables balises pour le chercheur.

Elles permettent de retrouver un mariage sans savoir où il a eu lieu, de repérer un décès oublié, ou de confirmer une filiation incertaine.

Chaque mise à jour impliquait une correspondance entre mairies : quand un mariage était célébré à Toulouse, un extrait était envoyé à la commune de naissance de chacun des époux pour être noté en marge.

C'est pourquoi certaines mentions semblent écrites de mains différentes, ou bien d'une encre plus récente que le reste du texte.

Ces détails infimes, souvent négligés, sont pourtant des portes ouvertes sur des générations entières.



Les archives militaires :

retrouver la trace d'un soldat et l'histoire d'une vie



Derrière un uniforme, il y a souvent un pan entier d'histoire familiale.

Les archives militaires permettent de reconstituer le parcours de ceux qui ont servi — qu'ils aient été soldats, marins, officiers ou simples conscrits.

Elles couvrent plusieurs siècles, mais leur consultation dépend des périodes et des institutions concernées.



Les registres de conscription (à partir de 1798)

Créés sous le Directoire, ils répertorient tous les jeunes hommes appelés au service militaire.

Chaque registre mentionne :

le nom, prénom, âge et domicile,

la classe (année du vingtième anniversaire),

la taille, le niveau d'instruction,

et la décision du conseil de révision : “apte”, “exempté”, “tiré au sort”...

💡 Ces registres se trouvent dans les archives départementales, sous la série R.

Ils permettent souvent de retrouver l'année de naissance approximative d'un ancêtre, voire des informations physiques ou sociales inédites.



Les archives militaires :

⌚ Les registres de sépultures militaires

Les soldats inhumés en nécropoles nationales ou cimetières militaires sont recensés par le Ministère des Armées.

Certaines communes conservent également leurs livres d'or (morts pour la France, décosations, citations).

Ces documents, souvent émouvants, redonnent un visage à ceux dont le souvenir s'était effacé.

🏅 Les dossiers individuels de soldats (XIX^e – XX^e siècles)

Pour les militaires de carrière, les engagés volontaires ou les mobilisés des guerres mondiales, il existe un dossier personnel conservé au Service Historique de la Défense (SHD), à Vincennes, Caen ou Pau selon les époques.

On y trouve :

le parcours complet (régiments, campagnes, blessures, décosations),
des rapports médicaux,
et parfois des lettres ou pièces administratives retracant leur vie
après le front.

💡 Astuce : pour la Première Guerre mondiale, le site "Mémoire des Hommes" permet de consulter gratuitement les fiches des soldats morts pour la France.

⌚ Les registres de sépultures militaires

Si votre ancêtre a disparu sans trace après une guerre, consultez les listes de prisonniers ou les registres de rapatriement : ils révèlent souvent des destins inattendus.

Un matricule n'est pas qu'un numéro : c'est un fil reliant la mémoire d'un homme à l'Histoire collective.



Les autres sources spécialisées :

Notaires, cadastres et archives judiciaires

Quand les actes d'état civil ont tout dit... les archives spécialisées prennent le relais.

Elles révèlent le quotidien des familles, leurs biens, leurs dettes, leurs querelles et parfois leurs rêves.

C'est ici que la généalogie cesse d'être une liste de noms pour devenir une histoire vivante.

Les archives notariales : la vie dans les actes

Le notaire est le gardien des traces ordinaires : il rédige contrats de mariage, testaments, ventes, partages, inventaires après décès, donations...

Ces actes racontent comment on vivait, ce qu'on possédait, qui on fréquentait.

Où les trouver ?

Dans les archives départementales, série 3E (minutes et répertoires).

Les répertoires permettent d'identifier les noms, dates et types d'actes ; ensuite, il faut consulter la minute correspondante

Les testaments et inventaires après décès sont souvent les plus riches : ils détaillent les biens, les livres, les vêtements, et parfois les disputes entre héritiers.

C'est un portrait intime, bien plus parlant qu'un acte de naissance.



Les autres sources spécialisées :

Le cadastre : suivre la trace des lieux et des familles

Mis en place sous Napoléon Ier (loi de 1807), le cadastre dit "napoléonien" sert à identifier les propriétés foncières à des fins fiscales.

Mais pour le généalogiste, il permet de retrouver la maison familiale, le champ du grand-père ou le moulin disparu.

Que contient-il ?

Les plans parcellaires (par numéro de parcelle)

Les matrices cadastrales, indiquant les noms des propriétaires successifs, la nature du bien et les mutations (ventes, héritages, divisions).

Où le consulter ?

Aux archives départementales, série 3P, ou parfois en mairie pour les documents plus récents.

De nombreux départements l'ont désormais numérisé en ligne.

 **Astuce :**
Croiser le cadastre avec un acte notarié ou une carte postale ancienne permet de situer une maison familiale sur son plan d'origine.

Les archives judiciaires : quand la vie bascule

Un ancêtre assigné, témoin, juré, ou victime ?

Les archives judiciaires plongent dans les zones d'ombre — et de lumière — de la société d'autrefois.

On y découvre :

Les minutes de justice de paix (conflits du quotidien, dettes, querelles de voisinage).

Les tribunaux civils et correctionnels : successions contestées, litiges commerciaux, affaires de mœurs.

Les cours d'assises : crimes, témoignages, sentences, parfois des vies brisées ou réhabilitées.

Où chercher ?

Aux archives départementales, séries U (justice civile et criminelle) et B (ancien régime).

 **Astuce :**
Une condamnation n'est pas toujours synonyme de honte — elle peut être le seul document attestant qu'un ancêtre existait, avec ses mots et sa voix consignés par le greffier.



Les archives privées et familiales



Les trésors silencieux de nos greniers

**Quand les registres officiels se taisent, les papiers familiaux prennent la parole.
Ils révèlent l'intime, les émotions, les gestes simples — tout ce qui échappe aux archives publiques.
Ces fragments d'humanité dorment souvent à portée de main : dans un tiroir, une malle, une boîte à biscuits...**

■ **Les papiers de famille**

L'écriture du quotidien

Carnets, lettres, livrets de comptes, journaux personnels...

Chaque ligne est un instantané du vécu, un écho du caractère de son auteur.

💡 À observer attentivement :

Les lieux et dates d'expédition : parfois les seuls repères d'un déplacement.

Les expressions familières : elles trahissent un lien, un tempérament.

Les cachets postaux ou tampons : précieux pour dater un séjour ou un événement.

📝 Conservation :

Rangez ces documents dans des chemises neutres, à plat.

Notez toujours leur provenance : un document sans contexte perd sa valeur historique.

Les papiers de famille

correspondances, souvenirs et traces de leur siècle



🏠 *Les archives privées et familiales*



📷 *Les photographies*

Quand les visages deviennent archives
Un portrait ancien, c'est plus qu'une image :
c'est une mise en scène sociale.

Les vêtements, le fond de décor, le positionnement disent autant que les dates.

💡 Indices à décoder :

Le format : daguerréotype (vers 1840), carte de visite (1860-1890), tirage papier (XX^e).

Le nom du photographe imprimé : aide précieuse pour situer le lieu et la décennie.

La composition du groupe : qui est au centre, qui touche qui ? Les liens se lisent dans les gestes.

💡 *Astuce :*

*Numérissez systématiquement et
légendez les fichiers avant de les
partager.*

*Une photo sans nom perd son
histoire en une génération.*



Les archives privées et familiales

🏅 Objets et souvenirs matériels

Les témoins muets du passé

Médailles, alliances, outils, livrets militaires... autant de fragments tangibles d'une existence.

Ils racontent ce que les mots taient : le métier, la foi, la mémoire d'un événement.

… Exemples parlants :

Un livret militaire révèle un parcours complet.

Une montre gravée fixe une date d'union.

Un outil usé parle d'un métier disparu.

📦 Les fonds privés déposés

Des histoires familiales partagées

Certaines familles ou associations ont confié leurs archives aux institutions publiques.

Ces fonds privés (série J dans les archives départementales) prolongent les recherches généalogiques.

☞ On y trouve :

Des correspondances complètes,

Des carnets de guerre,

Des albums de famille,

Des arbres généalogiques manuscrits.

🔍 Le site FranceArchives.gouv.fr recense ces dépôts et renvoie directement vers les inventaires.

💡 *A Conseil :Photographiez chaque objet avec soin, et notez l'histoire associée.*

Sans cette transmission orale, même les objets les plus précieux deviennent anonymes.

Les archives privées sont le souffle du passé : elles font battre le cœur de la généalogie là où les registres n'ont laissé qu'une trace administrative.



Les autres sources spécialisées :



Autres sources à ne pas négliger

Les archives fiscales (contributions, successions, hypothèques – série Q)

Les archives hospitalières et d'assistance publique : dossiers d'enfants abandonnés, registres d'hospices, dossiers d'accouchement sous X (accès restreint mais encadré).

Les archives d'entreprises ou de corporations : utiles pour retracer les métiers et carrières.

*Une famille, c'est aussi une économie, des biens transmis, des injustices réparées.
Et dans ces papiers jaunis, se cachent les vraies scènes de vie qui redonnent chair à nos ancêtres.*

✨ *Transmettre et partager : donner vie aux découvertes*

Derrière chaque nom retrouvé, chaque visage redécouvert,
il y a une histoire qui n'attendait que d'être racontée.

Partager vos recherches, c'est faire circuler la mémoire :
celle d'une lignée, d'un lieu, d'une époque —
mais aussi votre propre regard sur le passé.

La généalogie n'est pas qu'une affaire de dates et de documents :
elle tisse des liens entre ceux qui furent, ceux qui sont, et ceux qui viendront.
Invitez vos proches à feuilleter vos découvertes,
à reconnaître un sourire sur une photo,
à transmettre à leur tour les récits familiaux, si fragiles et si puissants à la fois.



*Chaque arbre, chaque carnet, chaque souvenir partagé
est une façon de redonner voix à ceux dont le silence nous a construits.*

"Ce que l'on transmet ne meurt jamais — il change simplement de main."



Les ressources nationales essentielles

“FranceArchives – Le portail national des archives”



Le site central des archives françaises.

Il réunit les inventaires des archives nationales, régionales et locales.
Idéal pour repérer un fonds avant de consulter sa version numérique ou papier.

francearchives.gouv.fr

 **Astuce :**
commencez par la commune, puis le département.

 **Couvre : XVII^e-XX^e siècles.**

“Mémoire des hommes – Ministère des Armées”



La base militaire française par excellence.

Fiches individuelles, registres de matricules, journaux de marches.
Idéal pour retracer un soldat, marin ou aviateur.

memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

 **Astuce :**
nom + période de conflit = fiche complète avec photo et lieu de sépulture.

 **Couvre : administration, justice, notariat, cadastre, état civil, presse, fonds privés.**

 Si certains liens ne sont pas cliquables dans le PDF, copiez-collez l'adresse dans votre navigateur... Les sites gouvernementaux bloquent parfois l'ouverture directe depuis un document PDF.



Les ressources nationales essentielles

ANOM — Archives nationales d'Outre-mer

Basées à Aix-en-Provence, elles conservent les documents des anciennes colonies françaises.
Actes d'état civil, naturalisations, dossiers individuels, correspondances administratives.

anom.archivesnationales.culture.gouv.fr

Comment articuler ces trois ressources

*Objectif de recherche Base principale Complément
Ancêtres civils (naissance, mariage, décès) Archives départementales via FranceArchives ANOM pour les colonies
Ancêtres militaires Mémoire des hommes Archives départementales (matricules)
Migrations, naturalisations ANOM FranceArchives
Correspondances ou registres notariés FranceArchives Archives locales*

 *Astuce :
pour tout ancêtre né hors métropole
avant 1960.*

 *Couvre : XVII^e-XX^e siècles.*

Les archives départementales françaises

"La mémoire locale de la nation"

Chaque département français conserve sa propre part d'histoire.

C'est là que dorment les traces de vie les plus concrètes : les naissances, les mariages, les décès, les registres de population, les cadastres, les recensements, les matricules militaires... bref, tout ce qui ancre les familles dans un territoire.

Longtemps consultables uniquement en salle de lecture, ces archives sont aujourd'hui, pour la plupart, accessibles en ligne gratuitement.

Les contenus varient selon les départements : certains offrent des images numériques jusqu'au XIX^e siècle, d'autres ne proposent que des inventaires à explorer sur place.

Depuis la Révolution, les archives publiques françaises sont réparties selon trois grands niveaux :

Communal : registres d'état civil récents (moins de 75 ans), délibérations municipales.

Départemental : registres paroissiaux, recensements, matricules, cadastres, fonds notariés.

National : dossiers de fonctionnaires, archives militaires, affaires coloniales.

Pour les chercheurs étrangers, comprendre cette organisation est essentiel :

les archives départementales sont la clé de voûte de toute recherche familiale française.

Elles font le lien entre la mémoire intime d'un village et l'histoire nationale.

 *Astuce : commencez toujours par la commune, puis identifiez le département correspondant.*
Chaque site d'archives départementales possède son propre moteur de recherche et sa présentation.

□ Comprendre et décrypter les actes anciens

(Guide pratique des mentions et particularités)

1. L'acte de baptême (avant 1792)

💡 Ce qu'on y trouve :

Le prénom de l'enfant (parfois plusieurs, un "usuel" et un "de baptême").
La date et le lieu du baptême (et non de la naissance, souvent indiquée "né le jour précédent").
Les noms du père et de la mère, avec parfois la profession et le lieu de résidence.
Les noms du parrain ("parein") et de la marraine ("mareine") — souvent des membres proches de la famille.

💡 À savoir :

Le mot "fils légitime" indique un enfant né de parents mariés.
"Enfant naturel" ou "illégitime" désigne un enfant né hors mariage.
⚠ Cela ne veut pas toujours dire "enfant caché" : certains actes protestants ou issus de couples mixtes catholique/réformé utilisent aussi cette mention.
Les signatures à la fin de l'acte peuvent t'apprendre qui savait écrire (et donc leur statut social).

2. L'acte de naissance (après 1792)

💡 Ce qu'on y trouve :

Date, heure et lieu de naissance.
Identité complète des parents (avec âge, profession, domicile).
Témoins présents (souvent deux hommes adultes, parfois apparentés).
💡 Différences avec l'acte de baptême :
Il est laïc, donc sans parrain ni marraine.
Mentionne parfois la reconnaissance d'un enfant naturel.
Peut comporter des mentions marginales (ajoutées plus tard) : mariage, divorce, décès, adoption, etc.

□ Comprendre et décrypter les actes anciens (Guide pratique des mentions et particularités)

3. L'acte de mariage

■ Ce qu'on y trouve :

- Lâge, la profession, le domicile et le lieu de naissance des époux.
Les noms et professions des parents, même décédés (mention "feu").
La présence des témoins et leurs liens éventuels.
💡 Indications précieuses :
Le mariage civil précède parfois un mariage religieux : attention aux deux versions.
En cas de dispense d'âge ou de parenté, l'acte peut citer un jugement ou un décret impérial.
Une mention "l'époux ne sait signer" est un indicateur social important.



🗝️ Légende des abréviations et mentions anciennes

fils / fille légitime de

Enfant né de parents mariés

Indique la filiation reconnue par l'Église ou par l'État civil.

Ces enfants héritent automatiquement.

enfant naturel / illégitime

Né hors mariage

Peut ne pas être reconnu à la naissance : certaines mères célibataires ne déclaraient pas leur identité, parfois pour préserver leur réputation. La reconnaissance pouvait intervenir ultérieurement, par acte séparé ou mention en marge.

feu

Décédé(e)

Toujours placé avant le nom du parent : "fils de feu Pierre Martin". Permet de dater un décès approximativement.

veuf / veuve de

Dont le conjoint est décédé

Mention fréquente dans les actes de mariage, précieuse pour reconstituer les unions précédentes.

domicilié à / demeurant à

Lieu de résidence

Peut différer du lieu de naissance ou d'origine. Indice pour retracer les migrations familiales.

paroisse de

Lieu du baptême ou de l'événement religieux

Avant 1792, la paroisse tient lieu d'unité administrative.

demeurant au hameau de / au lieu-dit

Lieu précis de résidence

Utile pour croiser avec les plans cadastraux ou les recensements.

laboureur / journalier / brassier

Métiers agricoles fréquents

Renseignent sur le niveau social, parfois aussi sur la santé ou la stabilité d'un foyer.

🗝️ Légende des abréviations et mentions anciennes

Sieur / Dame / Demoiselle

Titres de civilité anciens

Ne signifient pas noblesse, mais souvent respectabilité ou aisance.

dit(e)

Surnom ou nom d'usage

Exemple : "Jean Martin dit Lafont". Indice d'implantation locale ou de lignée parallèle.

baptisé(e) le... / né(e) le...

Dates distinctes

Le baptême suit souvent la naissance de 1 à 2 jours (mais parfois plus selon la santé de l'enfant).

présent(s)

Témoins ou déclarants

Leur lien de parenté est parfois précisé : oncle, parrain, voisin, ami proche. Ces détails peuvent révéler des relations de voisinage ou de parrainage.





Cas particuliers des actes de naissance

(ou comment lire entre les lignes d'un acte ancien)

Les actes de naissance, surtout avant la fin du XIX^e siècle, révèlent souvent bien plus qu'une simple date. Leur lecture attentive permet de déceler des situations familiales parfois complexes.

Enfant naturel / illégitime

Peut ne pas être reconnu à la naissance : l'enfant est alors déclaré par un tiers (sage-femme, voisin, employé de l'hospice).

Le nom de la mère figure souvent dans l'acte ("fils de ..."), sans que celle-ci ait formellement reconnu l'enfant.

Certaines mères ignoraient même que leur nom avait été inscrit.

La reconnaissance officielle pouvait intervenir plus tard, par un acte séparé ou une mention marginale.

⚠ À savoir : la reconnaissance pouvait aussi venir du père seul, parfois des années après, notamment avant un mariage légitimant l'enfant.

Né de père inconnu

Expression fréquente jusqu'au début du XX^e siècle.

Le père biologique n'était pas déclaré, soit par choix de la mère, soit par contrainte sociale.

Certains actes de mariage ou de décès peuvent toutefois révéler son identité a posteriori, lorsqu'un lien de filiation est enfin reconnu.

Reconnu le même jour

Formule fréquente après la Révolution : elle indique que le ou les parents ont reconnu l'enfant dans le même acte que la déclaration de naissance.

C'est un signe fort d'attachement et de volonté de légitimation immédiate.



Cas particuliers des actes de naissance

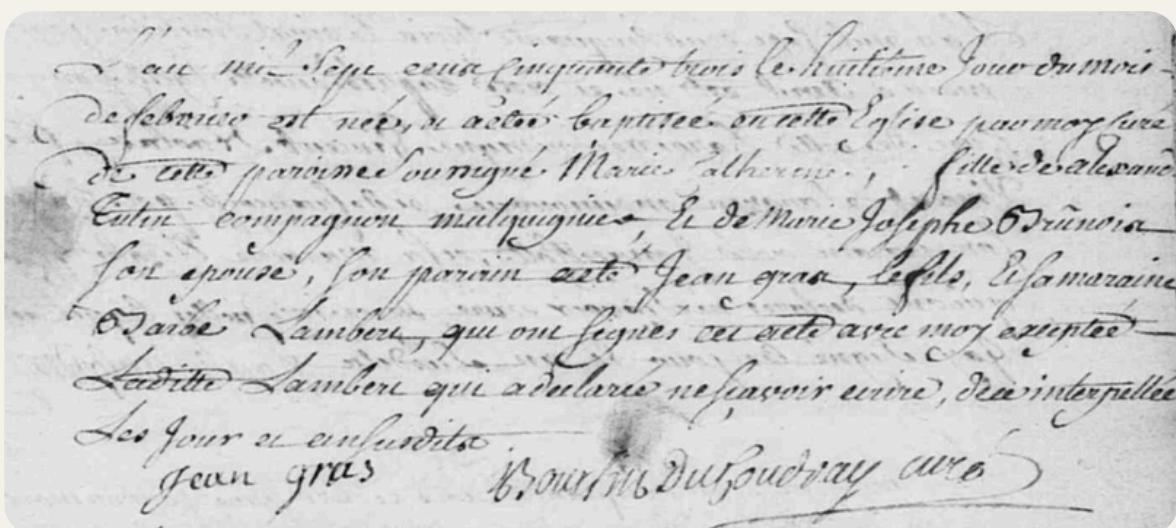
Mention marginale de légitimation

Lorsqu'un enfant naturel est légitimé par le mariage ultérieur de ses parents, la mention "Légitimé par le mariage des susnommés le..." apparaît en marge. Cette mention est une mine d'or généalogique : elle relie souvent deux lignées jusque-là séparées.

Domicilié(e) à / Né(e) en la maison de...

Ces précisions permettent d'identifier le lieu exact de la naissance, parfois même la maison familiale.

Les numéros de rues étant rares, on retrouve souvent la formule :
"En la maison située au hameau de la Garenne, commune de Saint-Pierre."
Un repère idéal pour croiser avec le cadastre napoléonien ou les recensements.



Acte n° 1. Soit cette cinquante trois le huitième Jour du mois de fevrier est né, et a été baptisé en cette Eglise paroissiale de cette paroisse l'enfant Marie Catherine, fille de Valentine Estelle compagnon malgaigne, et de Marie Joseph Brûnois son épouse, son parrain est Jean gris, sa marraine Valentine Lambere, qui ont signé cet acte avec moi excepté Ladite Lambere qui a déclaré ne savoir écrire, et a été interrogée le Jour et en susdit. Jean gris Bourgm. du Poudray auro



Cas particuliers des actes de naissance



Enfant exposé ou abandonné

Désigne un enfant confié à un hospice, à une nourrice ou à une institution de bienfaisance.

Ces actes mentionnent souvent :

une date d'exposition,
le lieu où l'enfant a été trouvé (porte de l'hospice, église, place publique),
et un numéro d'entrée au registre de l'établissement.

Les archives hospitalières ou d'assistance publique conservent des documents complémentaires : registres d'admission, de placement, de tutelle ou de pension, souvent classés en série X (Assistance et santé) ou Q (Tutelles et établissements charitables).



Inventaire des effets retrouvés :

Chaque enfant arrivant à l'hospice faisait l'objet d'un procès-verbal décrivant les objets déposés avec lui — parfois un ruban, un morceau d'étoffe, une médaille, une lettre ou un bijou cassé.

Ces objets, appelés signes distinctifs, étaient soigneusement conservés pour permettre une éventuelle reconnaissance ultérieure.

Parfois, l'enfant portait déjà un prénom, donné par la mère ou attribué par l'institution ; dans d'autres cas, c'est l'hospice qui lui en attribuait un d'usage.

● À noter : certains inventaires sont si détaillés qu'ils permettent de reconstituer une scène d'abandon — jusqu'à la couleur du linge ou le texte d'un billet retrouvé sur l'enfant. Ces pièces émouvantes sont consultables aux archives départementales dans la sous-série X2 ou 3X selon les départements.



L'acte de mariage

L'union officielle, carrefour des filiations et des destins



Le mariage est un moment charnière de toute lignée : c'est ici que deux familles se croisent, que les branches s'unissent et que de nouveaux indices surgissent. Chaque acte de mariage, civil ou religieux, concentre une mine d'informations, parfois bien plus qu'il n'y paraît

Ce qu'on y trouve :

L'âge, la profession, le domicile et le lieu de naissance des époux.

Les noms, professions et domiciles des parents — avec parfois la mention "feu", précieuse pour dater un décès.

Les témoins, leur lien éventuel avec les mariés (ami, voisin, parent proche).

Les signatures, qui révèlent le niveau d'instruction et le statut social.

🔍 Indications précieuses :

Le mariage civil, instauré en 1792, est obligatoire avant tout mariage religieux. L'acte religieux peut suivre le même jour ou plus tard — utile pour les repérer dans les registres paroissiaux.

Une "dispense de parenté" ou "de publication des bans" signale souvent un mariage entre cousins ou une union rapide (par exemple avant un départ militaire).

La mention "l'époux ne sait signer" traduit une illétrisme fréquent au XIXe siècle ; inversement, un paraphe élégant est parfois la signature d'un notable.

Dans certains cas, l'acte précise un contrat de mariage : une piste vers les archives

✍️ À savoir :

Les témoins peuvent être des proches, mais aussi des figures locales – instituteur, maire, garde champêtre... Leur présence n'est pas anodine et renseigne souvent sur le milieu social du couple.

Dans les villages, les mariages entre voisins étaient monnaie courante : repérer des patronymes récurrents d'un acte à l'autre éclaire souvent des cousinages cachés.

💍 *Cas particuliers des actes de mariage*

Quand l'union dévoile bien plus qu'un simple "oui"

Sous une apparente formalité, certains actes de mariage recèlent des histoires insoupçonnées. Un mot en marge, une signature manquante ou une dispense inhabituelle peuvent révéler un secret de famille, une précipitation... ou un amour contrarié.

💡 **Les dispenses :**

Dispense de parenté : accordée par l'Église (avant 1792) ou par décret civil ensuite, elle concerne les unions entre cousins germains ou issus de germains.

Dispense de publication des bans : souvent accordée en cas d'urgence (guerre, grossesse, maladie, départ imminent).

Ces mentions, rares mais précieuses, permettent parfois de comprendre la rapidité d'un mariage ou le silence d'une famille.

⚖️ **Mariages mixtes et conversions :**

Les mariages entre catholiques et protestants, ou entre juifs et chrétiens, ont longtemps nécessité des démarches spécifiques.

Sous l'Ancien Régime, l'union n'était pas toujours reconnue civilement, et les enfants pouvaient être considérés comme "naturels".

À partir du XIX^e siècle, ces mariages deviennent possibles, mais la mention de la religion peut subsister dans l'acte.

💔 **Remariages et veuvages :**

Lorsqu'un conjoint est veuf, l'acte précise souvent "veuf/veuve de...", avec le nom du défunt — un excellent moyen de remonter un mariage précédent.

Certains actes mentionnent aussi les enfants issus de la première union, surtout s'ils sont encore mineurs.

✍️ **Signatures et témoins :**

Les signatures révèlent parfois des liens inattendus : des témoins portant le même nom qu'un parent éloigné, un "ami" présent à plusieurs mariages du même village, signe d'un réseau social ou professionnel.

Comparer les témoins d'un mariage à ceux des baptêmes ou décès permet souvent de reconstituer des cercles familiaux.

💍 Cas particuliers des actes de mariage

Acte de mariage, XVIII^e siècle

extrait du registre paroissial (mention « après la publication des bans »).

✍ Signatures et témoins :

Les signatures révèlent parfois des liens inattendus : des témoins portant le même nom qu'un parent éloigné, un "ami" présent à plusieurs mariages du même village, signe d'un réseau social ou professionnel.

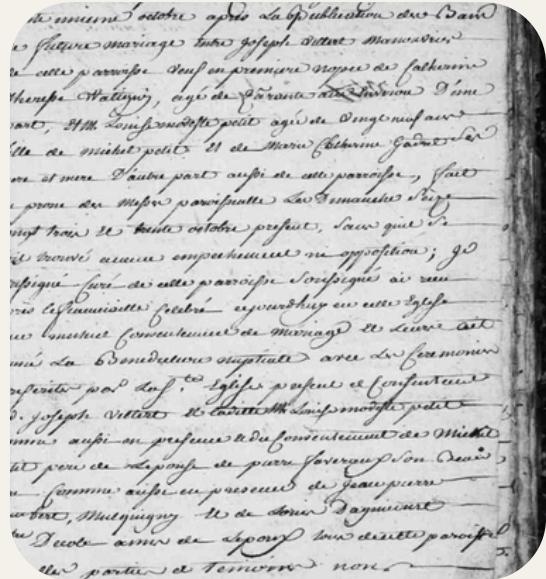
Comparer les témoins d'un mariage à ceux des baptêmes ou décès permet souvent de reconstituer des cercles familiaux.

📎 Mentions marginales ou postérieures :

Certains actes de mariage ont été complétés plus tard :

mentions de divorce (à partir de 1884),
décès de l'un des conjoints,
reconnaissance d'un enfant ou adoption légale.

Ces ajouts, souvent discrets, sont des clés pour suivre la trajectoire du couple après l'union.



💡 Les mentions de bans et signatures en bas de page sont typiques des registres paroissiaux d'Ancien Régime.



Cas particuliers des actes de décès

(ou comment lire entre les lignes d'un dernier acte de vie)

1. L'acte de décès — Ce qu'on y trouve

💡 Éléments essentiels :

La date, l'heure et le lieu du décès.

L'identité du défunt : nom, prénom, âge, profession, état matrimonial.

La mention du conjoint(e) ("époux(se) de", "veuf/veuve de").

Parfois les parents ("fils de...", "feu...").

Les déclarants : souvent deux témoins, voisins, parents ou employés municipaux.

Le lieu de résidence : parfois différent du lieu du décès, révélant une hospitalisation, un déplacement ou un exil temporaire.

💡 À savoir :

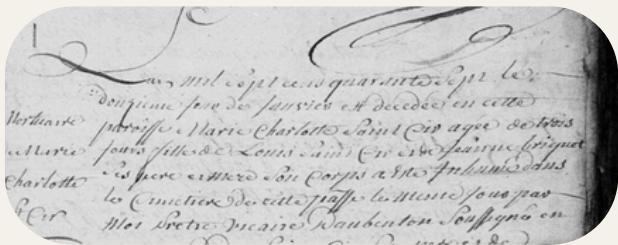
Un décès déclaré par des voisins ou amis indique souvent une famille absente, éloignée géographiquement ou socialement.

Si le décès est déclaré dans une autre commune, il peut signaler un passage en institution, un accident, ou un décès en déplacement.

💡 Comparer le lieu du décès et celui de résidence permet souvent de retracer le dernier domicile ou un éventuel placement en institution.

💡 Indice généalogique :

La mention "veuf(ve) de..." permet de reconstituer les unions sans consulter l'acte de mariage.



Extrait d'un acte de décès — XIX^e siècle (registre communal)



Cas particuliers des actes de décès

Décès hors commune ou en institution

Les hospices, hôpitaux et maisons de santé tenaient leurs propres registres de décès.

Les déclarants y sont souvent des agents, concierges ou infirmiers, et non les proches.

“Déclaré par le surveillant de l'hospice civil...”

Ces décès “institutionnels” sont à compléter par les archives hospitalières ou d'assistance publique (séries X ou Q).

À savoir :

L'absence de parent dans la déclaration ne signifie pas isolement total : parfois, les familles ignoraient la date exacte du décès.

Mentions marginales ou postérieures

Certains actes de décès ont été modifiés ou complétés après coup :

transcription d'un jugement déclaratif (disparus en mer, guerres),

rectification d'identité ou de filiation,

reconnaissance officielle d'un défunt longtemps “non identifié”.

Conseil du généalogiste :

Les mentions marginales, souvent discrètes, permettent de retrouver un lien familial manquant ou de confirmer un remariage postérieur au décès du conjoint.



Cas particuliers des actes de décès

(suite — quand les registres murmurent encore un peu de vie)

2. Mentions particulières et situations à part

💡 Enfants décédés

Les actes concernant les nourrissons étaient souvent rédigés dans l'urgence, parfois par la sage-femme ou un voisin.

Il n'est pas rare de lire :

"Enfant du sexe masculin, sans nom, né et décédé ce jour"
Ces mentions, bien que brèves, éclairent sur les fragilités de l'époque et peuvent signaler une naissance non enregistrée ailleurs.

✖️ Décès militaires ou en campagne

Les mentions "mort au champ d'honneur", "disparu", ou "décédé à l'hôpital militaire de..." apparaissent à partir du XIX^e siècle.

Souvent, le décès est transcrit dans la commune d'origine, parfois plusieurs mois après les faits.

👉 À croiser avec :

Le site Mémoire des Hommes, qui réunit les fiches individuelles de soldats français morts au combat, marins ou aviateurs.

📌 Indice : ces actes peuvent préciser le régiment, la compagnie ou le grade — un point de départ précieux pour retracer un parcours militaire.

💡 Astuce :

Certains de ces enfants ont tout de même été baptisés — consulte les registres paroissiaux pour confirmer leur existence avant la Révolution.

Lire les dates révolutionnaires dans les registres

Le principe du calendrier républicain

- L'année commence le 22 septembre, jour de l'équinoxe d'automne.
- Elle est divisée en 12 mois de 30 jours, suivis de 5 ou 6 jours "complémentaires".
- Chaque mois célèbre la nature, les saisons ou le travail.

Astuce du généalogiste :

Pour convertir rapidement une date républicaine, utilise le site du Service interministériel des Archives de France (FranceArchives.gouv.fr) ou une table de correspondance papier, très utile en salle d'archives.

(Calendrier républicain, 1792 – 1806)

Entre 1792 et 1806, les registres d'état civil et paroissiaux ont adopté un nouveau calendrier, voulu par la Révolution française pour effacer les références religieuses.

Pour le généalogiste, il peut transformer une date anodine en vrai casse-tête !

⌚ Lire les dates révolutionnaires dans les registres (Calendrier républicain, 1792–1806)

Mois républicain	Période approximati	Thème symbolique
Vendémiaire	22 sept. – 21	Les
Brumaire	22 oct. – 20	Les brumes
Frimaire	21 nov. – 20	Le froid
Nivôse	21 déc. – 19	La neige
Pluviôse	20 janv. – 18	La pluie
Ventôse	19 fév. – 20	Le vent
Germinal	21 mars – 19	La
Floréal	20 avr. – 19	Les fleurs
Prairial	20 mai – 18	Les prairies
Messidor	19 juin – 18	Les
Thermidor	19 juil. – 17	La chaleur
Fructidor	18 août – 16	Les fruits

Les décades : la semaine révolutionnaire

Le calendrier républicain abolit la semaine de sept jours pour la remplacer par la décade, cycle de 10 jours.

Chaque mois compte ainsi trois décades (30 jours) :

Primidi (1er jour)

Duodi

Tridi

Quartidi

Quintidi

Sextidi

Septidi

Octidi

Nonidi

Décadi (jour de repos civil)

💡 À savoir :

Le décadi remplaçait le dimanche. C'était le jour consacré à la "vertu républicaine", aux cérémonies civiques et au repos.

Dans les actes, tu peux parfois lire : "Le citoyen X est décédé le décadi, 9 Ventôse an II".

Cela signifie simplement le 10^e jour de la première décade du mois de Ventôse.

📅 Petite subtilité pour les généalogistes :

Certains registres mentionnent la date en toutes lettres ("le quintidi 5 Prairial an VII"), d'autres en chiffres ("le 5 Prairial an 7") :

il s'agit bien du même jour, la décade n'étant qu'une subdivision du mois.

📅 Exemple :

"Le 15 Frimaire an XI" correspond au 6 décembre 1802.

Lire et comprendre les écritures anciennes

(ou comment apprivoiser la plume de nos ancêtres)

Les grandes périodes d'écriture

L'évolution de l'écriture dans les actes permet souvent de dater un document "à vue d'œil".

Les styles varient selon les siècles, les régions et même les scribes !

Période	Type d'écriture	Particularités
XVIe – XVIIe s.	<i>Secrétairie / gothique</i>	Lettres anguleuses,
XVIIIe s.	<i>Cursive française</i>	Plus fluide, mais
1792 – 1830	<i>Écriture administrative</i>	Trait plus droit,
XIXe s.	<i>Ronde / anglais e</i>	Plus lisible, penché

Astuces pour déchiffrer un acte

Commence toujours par repérer les mots connus : "né", "époux", "paroisse", etc.

Compare les mêmes lettres dans d'autres mots : le "s" final d'un nom peut t'aider à reconnaître celui du verbe "est".

Observe les abréviations :

"sr" = sieur,

"dme" = dame,

"fils légit." = fils légitime,

"an Xbre" = décembre (X pour "dixième mois").

En cas de doute, lis à voix haute : souvent, la phonétique aide à deviner le mot.

À savoir

L'orthographe des noms n'était pas fixée avant le XIXe siècle.

Un même ancêtre peut apparaître sous des formes variées : Martin, Martyn, Martain...

Ce n'est pas une erreur : le scribe écrivait selon la prononciation ou son habitude.

✍ Lire et comprendre les écritures anciennes

✳️ Les mois abrégés dans les registres anciens

Avant 1792, les curés et secrétaires utilisaient souvent des abréviations latines pour les mois.

Elles peuvent dérouter aujourd'hui, car elles ne suivent pas la logique de l'année moderne :

Abréviation	Mois moderne	Explication
7bre	Septembre	"Septem" = 7, pour le <i>septième mois</i> du calendrier romain (mars étant le 1er mois).
8bre	Octobre	"Octo" = 8, le <i>huitième mois</i> .
9bre	Novembre	"Novem" = 9, le <i>neuvième mois</i> .
Xbre	Décembre	"Decem" = 10, le <i>dixième mois</i> .

⚠️ En effet, dans le calendrier romain, l'année commençait en mars, donc :

Mars (1), Avril (2), Mai (3), Juin (4), Juillet (5), Août (6), Septembre (7)... et ainsi de suite.

Cette numérotation est restée en usage dans les registres jusqu'au XVIII^e siècle

Les lettres anciennes et leurs abréviations

(ou comment reconnaître un « s » qui ressemble à un « f » !)

La lecture des anciens registres demande de se familiariser avec des formes de lettres et d'abréviations disparues aujourd'hui.

Ces particularités varient selon les siècles, les régions et... le style du scribe !

Lettre ancienne	Équivalent moderne	Exemple
f	s	<i>fieur, maison</i>
B / ff	ss	<i>boisseau</i>
þ	per	<i>þmission</i>
ȝ	que	<i>ȝlque</i>
M / M ^e	Monsieur / Maître	<i>M Dupont</i>
D ^m e / D ^m le	Dame / Demoiselle	<i>D^me Jeanne</i>

✉ Abréviations et symboles d'usage

▮ & → signifie et

▮ gbre / 7bre / Xbre → septembre, novembre, décembre

▮ X pour "dixième mois" → décembre (cf. p. précédente)

🔍 À savoir

Le f long se distingue du f : il ne traverse pas toute la ligne.

Le r final du XVIII^e s. s'écrit souvent comme un s.

Et les scribes, parfois pressés, laissaient flotter un tilde (~) pour indiquer des lettres manquantes.

Astuce

Si un mot t'échappe, repère-le ailleurs dans le texte : un même scribe écrit ses lettres toujours de la même façon.



Les numérotations généalogiques

(ou comment s'y retrouver dans une forêt d'ancêtres)

Le système Sosa-Stradonitz

C'est le plus utilisé par les généalogistes.

Chaque individu reçoit un numéro unique :

Le sosa n°1 est la personne de référence (toi).

Son père = n°2, sa mère = n°3.

À chaque génération, on double pour les pères

et on double +1 pour les mères :

Grand-père paternel = n°4

Grand-mère paternelle = n°5

Grand-père maternel = n°6

Grand-mère maternelle = n°7

Le système d'Aboville

Utilisé pour les descendances, c'est-à-dire les enfants d'un ancêtre commun.

Chaque génération ajoute un chiffre séparé par un point :

1 = l'ancêtre de départ

1.1 = son premier enfant

1.2 = son deuxième enfant

1.1.1 = le premier enfant du premier enfant, etc.

Cela permet de visualiser la descendance complète sans jamais confondre les lignées.

En pratique

➔ Utilise Sosa pour remonter le temps (tes ancêtres).

➔ Utilise d'Aboville pour redescendre (leurs descendants).

➔ Beaucoup de logiciels et plateformes (Geneanet, Heredis,

Filae) gèrent automatiquement ces numéros – un vrai gain de temps.

Astuce :

Un nombre pair → un homme.

Un nombre impair → une femme.

Ainsi, la mère d'un individu porte toujours

le numéro immédiatement supérieur au sien.



Les numérotations généalogiques



À retenir : choisir son système de numérotation

Utilise Sosa pour les ascendants (lignée directe).

Utilise d'Aboville pour les descendances.

Ne mélange jamais les deux dans un même arbre.

💡 Le plus important, c'est la cohérence dans tout ton travail généalogique.

💡 **Choisis un seul système par arbre : le Sosa pour remonter, le d'Aboville pour redescendre.**

Les bonnes pratiques du géénéalogiste rédacteur

Structurer ses recherches

- Toujours noter la source complète : lieu d'archive, cote, type de registre, date, page.
- Noter la date de consultation ou de téléchargement pour les archives en ligne.
- Utiliser un code couleur ou un symbole (★, ?) pour marquer les actes incertains ou à vérifier.
- Éviter de recopier les erreurs : comparer toujours au document original.

Donner vie à ses données

Raconter une histoire : chaque acte, chaque lieu, chaque métier raconte un fragment d'existence.

Introduire tes ancêtres par de petites fiches narratives :

"Jean Dupont, né laboureur, mort cultivateur — un siècle de transition rurale."

Toujours contextualiser : les dates, les métiers, les guerres, les épidémies donnent du relief à une lignée.

Astuce :

garde un tableau de suivi avec les colonnes "Acte trouvé / Source vérifiée / Transcription faite / Saisie dans l'arbre".

Astuce :

une généalogie n'est pas qu'une suite de dates — c'est une biographie collective.

Normaliser, citer, partager

Les normes de citation

Préciser la source complète :

Archives départementales du Nord, registre paroissial de Lille, 1765, vue 24/300, acte de mariage n°7.

En numérique : ajouter le lien de la visionneuse ou le permalink (URL stable).

En papier : mentionner la cote complète.

Partager intelligemment

Ne jamais publier d'acte non vérifié ou de personnes encore vivantes.

Citer les sources, même partielles, et respecter le droit à la vie privée.

Les plateformes collaboratives (Geneanet, Filae, MyHeritage) peuvent aider, mais toujours avec esprit critique.

Ressources utiles :

Service interministériel des Archives de France :
FranceArchives.gouv.fr

Geneanet – Dictionnaires et fiches pratiques :
geneanet.org

Paléographie française : e-corpus.org/paleographie
Tables de conversion du calendrier républicain :
universalis.fr

 Astuce :

**avant de partager, demande-toi
toujours “est-ce que j'aimerais
qu'on publie cela sur moi ?”**

 Pour aller plus loin :

La généalogie, c'est autant une quête de racines qu'un art de relier les vivants aux traces du passé.

Continue à explorer, à douter, à recouper : chaque acte trouvé éclaire une part d'humanité.

Modèle de lettre – Demande d'acte d'état civil à une mairie

[Vos prénom et nom]

[Votre adresse complète]

[Code postal – Commune]

[Courriel – Téléphone (facultatif)]

À l'attention de :

Monsieur/Madame le Maire

ou

Service de l'état civil

Mairie de [nom de la commune]

[Adresse de la mairie]

[Commune], le [date]

Objet : Demande de copie d'acte d'état civil à des fins généalogiques

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mes recherches généalogiques, je souhaite obtenir une copie [intégrale / extrait avec filiation] de l'acte suivant :

Type d'acte : [naissance / mariage / décès]

Nom et prénom : [nom, prénom]

Date de l'acte : [jour, mois, année]

Commune concernée : [nom de la commune]

Autres renseignements utiles : [parents, conjoint(e), etc.]

Je précise que cet acte concerne une personne née il y a plus de 75 ans et ne fait l'objet d'aucune demande à caractère administratif.

Je joins une enveloppe timbrée pour la réponse (si envoi postal) et reste à disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie par avance pour votre aide précieuse à la sauvegarde de la mémoire familiale.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]

Modèle de lettre – Demande d'acte d'état civil à une mairie

Version française

Objet : Demande d'acte d'état civil à des fins généalogiques

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter dans le cadre de mes recherches généalogiques.

Je souhaiterais obtenir une copie [intégrale / extrait avec filiation] de l'acte suivant :

Type d'acte : [naissance / mariage / décès]

Nom et prénom : [nom, prénom]

Date de l'acte : [jour, mois, année]

Commune concernée : [nom de la commune]

Cet acte concerne une personne née il y a plus de 75 ans.

Il s'agit d'une demande à but exclusivement généalogique.

Je vous remercie par avance pour le temps accordé à cette demande et reste à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Bien cordialement,

[Prénom Nom]

[Adresse e-mail]

[Ville / pays, si recherche à distance]

English version (UK)

Subject: Request for a civil record – genealogical research

Dear Sir or Madam,

I am writing as part of my family history research.

I would be grateful if you could send me a copy of the following record:

Type of record: [birth / marriage / death]

Full name: [first name + surname]

Date of event: [day, month, year]

Place concerned: [town or parish name]

This request is made purely for genealogical purposes.

Please let me know if there are any administrative fees or specific procedures to follow.

Thank you very much for your help.

Kind regards,

[Your full name]

[Email address]

[City / Country, if writing from abroad]



Alternate version for North American archives (Canada / USA – for genealogical requests)

Subject: Genealogical request – copy of a civil record

Hello,

I am conducting family history research and would like to obtain a copy of the following record:

Record type: [birth / marriage / death]

Full name: [first name + last name]

Date of event: [month, day, year]

Place concerned: [city / county / state]

This record is requested for genealogical purposes only.

Please let me know about any fees or forms required.

Thank you for your time and assistance.

Sincerely,

[Your full name]

[Email address]

[Mailing address, optional]

 Cette version est adaptée aux usages nord-américains (Canada, États-Unis).



Carte de France des départements

(France métropolitaine + DOM)



(France métropolitaine + DOM)

Cette carte présente l'ensemble des 101 départements français, identifiés par leur numéro officiel.

Elle permet de repérer rapidement la localisation d'une commune et d'éviter les confusions entre homonymes.

Exemple :

- **Castres** (81) → département du **Tarn**, **région Occitanie**
- **Castres** (02) → département de **l'Aisne**, **région Hauts-de-France**

Cela facilite grandement les recherches généalogiques, notamment pour les lecteurs étrangers qui ne sont pas familiers des divisions administratives françaises.

PAGE – Portail Geneanet (Archives départementales)

Accès direct aux Archives départementales françaises

Pour accéder rapidement aux archives départementales françaises (départements 01 à 95 + DOM), Geneanet met à disposition une page dédiée regroupant les liens utiles.

cette page permet d'accéder, département par département, aux ressources numérisées disponibles en ligne (état civil, registres, actes, bases indexées, etc.).

 À quoi sert ce lien ?

Vérifier si un département possède des archives en ligne

Accéder directement au portail concerné

Gagner du temps dans vos recherches, notamment si vous ne connaissez pas la localisation exacte d'une commune

Éviter les erreurs liées aux homonymies (ex. Castres dans le Tarn / Castres dans l'Aisne)

Lien direct :

 <https://en.geneanet.org/explore/french-ancestors/post/4-online-departmental-archives>

QR CODES UTILES



Portail Geneanet – Archives départementales
Liste complète des portails d'archives pour les 95 + DOM.



FranceArchives
Accès aux ressources nationales, guides, et bases d'archives.